

La machine Hasler F22, une nouveauté et une révolution pour l'affranchissement du courrier en Suisse (4)

par Bernard Lachat (Club philatélique de Delémont)

Machines particulières

La Direction Générale des PTT a utilisé une machine (n° 4016 – figure 19) durant de nombreuses années. Le cliché a été livré le 24.2.1930 et la période d'utilisation connue est du 22.8.1930 au 2.8.1957.

affranchir Hasler F22 (figure 21). LA DGP envoya le cliché le 19.8.1930, et l'emploi attesté va du 31.10.1930 jusqu'au milieu de 1952. Auparavant, du 17.9.1926 au 30.10.1930, ce fut une machine de type 1B (clichés ovales) également avec le N° 469.

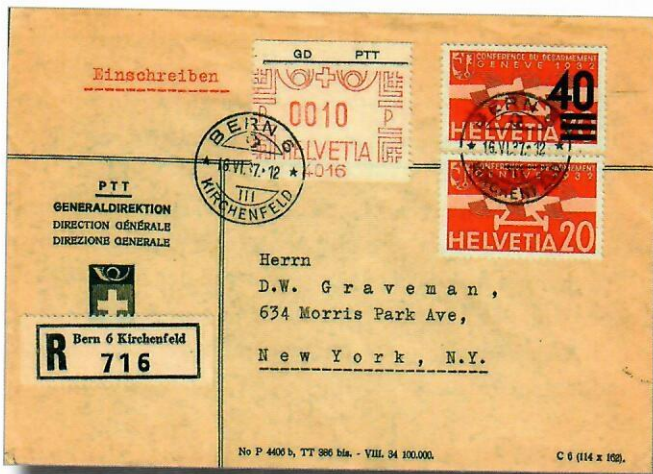


Fig. 19. Machine n° 4016 de la DGP.

A partir de 1936 est apparue une machine (N° 4363), utilisée par l'administration de l'exposition nationale (figure 20). On peut trouver des EMA avec une couronne de type D. L'oblitération avec le cachet spécial de l'exposition est également un document apprécié des collectionneurs.



Fig. 20. Machine n° 4363 pour Schweizerische Landesausstellung 1939 Zürich. Le cliché a été livré le 28.9.1936 et la période d'utilisation connue à ce jour va du 5.10.1937 au 3.8.1940.

Parmi les organisations internationales sises à Genève, seul le Bureau International du Travail (BIT) a utilisé une machine à

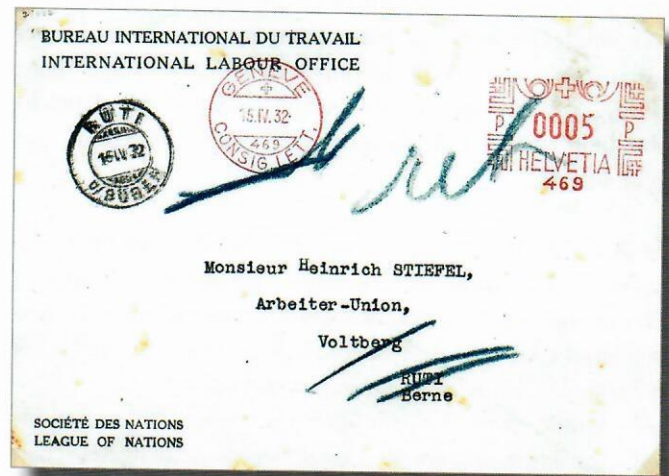


Fig. 21. Machine n° 469 du Bureau International du Travail à Genève.

Cas particulier du Liechtenstein

Une machine Hasler F22, N° 4124, a été utilisée entre le 10.11.1931 et le 29.9.1934 par l'administration de la Loterie à Vaduz (Liechtenstein). Curieusement, la croix suisse située dans la partie supérieure du cadre a été gardée (figure 22). Par la suite, pour les machines de type 3 du Liechtenstein, elle disparaîtra.

Cette machine est connue dans les compositions suivantes:

- cadre sans couronne avec symbole muet
- cadre avec couronne et symbole muet (entre cadre et couronne = B1)
- cadre uniquement (sur étiquette).

Les deux configurations suivantes, imprimées directement sur l'enveloppe, ne sont pas identifiées à ce jour et n'existent probablement pas:

- cadre uniquement
- cadre avec couronne sans symbole.

Les étiquettes

De manière générale, les EMA sont imprimées directement sur le document postal. Pour les colis, enveloppes épaisses, objets encombrants, etc., l'impression de l'affranchissement se faisait

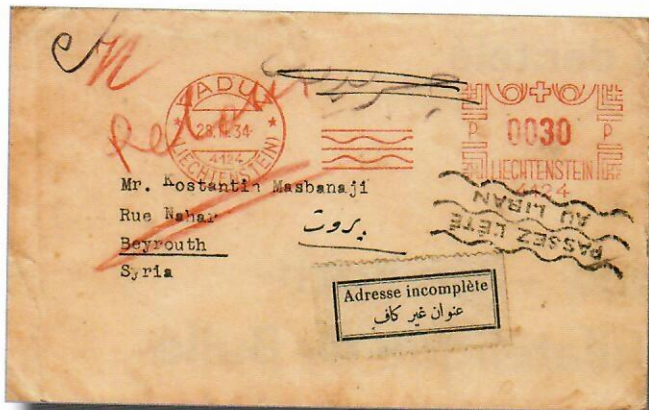


Fig. 22. Machine n° 4124 de l'administration de la Loterie à Vaduz (Liechtenstein). Lettre ≤ 20 g du service international à destination de Beyrouth (République libanaise). Port 30 cts: 1.10.1924 -28.2.1948. Diverses annotations, étiquette libanaise «Adresse incomplète» et notification de RETOUR. EMA N° 4124 avec couronne type D, pos. 4, avec publicité muette type B1.

sur des étiquettes collantes. Les étiquettes vierges se présentent sous trois formes:

- 1) en bandes (plates, de quelques pièces ou «sans fin» – en rouleau);
- 2) en feuilles;
- 3) isolées (à l'unité).

Elles peuvent donc être séparées verticalement ou horizontalement et montrer ou non une dentelure, se présenter sous divers formats et être gommées ou autocollantes (fig. 23 et 24).

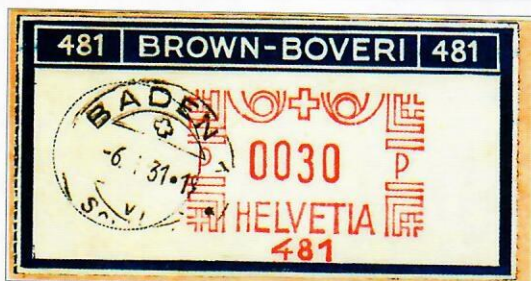


Fig. 23. Ex. d'étiquettes gommées en rouleau à dentelure verticale, imprimées à l'avance (en haut) et ex. d'étiquettes autocollantes à percement vertical en ligne; impression en bande (en bas).



Fig. 24. Cachet Bâle, 26.10.1939. Six étiquettes gommées sur une lettre (10 g) du service international envoyée par avion à destination de l'Argentine. EMA N° 4368, pos. 4. Port de 430 cts: lettre pour l'étranger ≤ 20 g (1^{er} échelon de poids) = 30 cts/20 g (1.10.1924 -29.2.1948) + taxe poste aérienne = 2 x 200 cts/5 g (1.10.1937-17.12.1939).

Utilisation

Afin de démontrer tout l'intérêt que représentent les EMA en philatélie et en histoire postale, voici quelques exemples, pris au hasard dans la collection, présentant des tarifs d'affranchissement ou une histoire peu courants.

Service intérieur, voie de surface



Fig. 25. Imprimé à l'essai du service national à destination de Lausanne. Cachet Lausanne, 12.5.1939. Imprimé à l'essai < 50 g avec taxe réduite pour envoi en nombre = 6 cts [1.4.1935 -31.10.1967]. EMA N° 4105 avec couronne type D éloignée, pos. 3. Peu d'exemplaires entiers connus avec cette valeur.

(la fin dans le JPhS 3/2020 ■)